

L'écho de Camphin

Bulletin Municipal

ÉDITO

Dans ce numéro :

Édito	1
Un service de restauration qui nous ressemble	1
Élection du conseil municipal des enfants	1
Non et toujours non au projet d'implantation d'éoliennes	2
Battre la maladie avec ELA !	3
Journée sécurisée routière	3
Banque alimentaire	3
Goûter des aînés	3
Sentier de Verdun	4
La stèle change de place	4
Retraite bien méritée	4
Horaire de la mairie	4
Écho en version dématérialisée	4
Semaine Bleue	4
Agenda	4



Chers camphinois,

Des informations contradictoires circulent au sein du village concernant l'installation d'un parc d'éoliennes. Dans l'écho du mois dernier, j'avais indiqué notre opposition à ce projet. J'ai décidé de modifier l'organisation de cet écho pour vous apporter une réponse complète en page 2.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute et vous assurons de notre engagement à combattre ce projet.

Olivier VERCRUYSE
Maire de Camphin en Pévèle

ENFANCE

UN SERVICE DE RESTAURATION QUI NOUS RESSEMBLE.



ticienne et Olivier Willems référent développement durable de la société API restauration notre prestataire pour ce moment.

Patricia GUILLAUD adjointe jeunesse petite enfance

"Quoi de mieux qu'un enfant pour parler de la pause méridienne ? Cette réunion a permis de faire entendre leur voix sur des sujets aussi importants que l'anti-gaspillage alimentaire. La société API Restauration est ravie d'être conviée et de participer à ces projets au sein de l'école municipale".

Laura PLANQUE API restauration

Pour influencer les menus et diminuer le gaspillage alimentaire, les enfants élus «périscolaire et restauration », les élus du conseil municipal des enfants ont rencontré le mardi 11 octobre les représentants d'API restauration lors d'échanges francs et constructifs que seuls les enfants peuvent réussir.

Merci aux enfants et à Laura Planque diété-

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Merci à leurs copains élus des CM2 pour l'organisation de cette élection.



Les nouveaux élus, à la lecture de leurs professions de foi démontrent la volonté de chacun de s'investir dès la prochaine assemblée plénière le 19 novembre auprès de leurs aînés.

Patricia GUILLAUD

MAIRIE DE CAMPHIN
PLACE DE L'ÉGLISE
CAMPHIN EN PEVELE

- Téléphone : 03.20.41.95.39
- Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr
- Site : www.camphin-en-pevele.fr
- Panneau pocket : Camphin-en-Pévèle-59780
- Bien vivre à Camphin en Pévèle

Réalisation : Symbioz
Dir. de publication : O. VERCRUYSE
120 échos envoyés par mail
970 échos imprimés



Papier recyclé

N°233

Oct. 2022

NON ET TOUJOURS NON AU PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES



Vous êtes un certain nombre à avoir reçu un tract concernant l'implantation des éoliennes intitulé « URGENCE CAMPHIN ».

Je souhaite à travers ce message revenir point par point sur ce tract. Ma démarche est uniquement dans le but d'expliquer ce qu'il en est réellement et pour quoi il est important que chacun puisse s'exprimer à travers l'enquête publique qui est en cours jusqu'à ce lundi 24/10.

L'union fait la force. Nous vous invitons donc à nouveau à manifester votre opposition au projet avant le 24/10 par courrier à Monsieur le Bourgmestre 52 rue Saint-Martin 7500 Tournai ou par courriel à : service.urbanisme@tournai.be

Le tract précise : « un parc de 6 éoliennes gigantesques s'implante entre Camphin et Wannehain à moins de 400 m de notre village ».

Sans jouer sur les mots, je préciserai que Windvision tente d'implanter un parc de 6 éoliennes. « Tente » car à quatre reprises, nous avons réussi à faire annuler les permis de construire. Et aujourd'hui, la nouvelle enquête publique est sans aucun doute le prélude d'un cinquième dépôt de permis.

Le tract précise : « Elles provoqueront un impact auditif, visuel, une dévaluation de 30% de l'immobilier, un danger pour la diversité ».

Je suis d'accord avec ces propos, même si j'émetts une réserve sur les 30 % de dévaluation du bien immobilier. Je fais notamment référence à ce sujet à l'étude de l'ADEME, mais là n'est pas le sujet. Je souhaite sincèrement que nous unissions nos forces dans ce nouveau combat.

Le tract précise : « La mairie de Wannehain bouge et a déjà pris un avocat, notre mairie ne souhaitant rien faire, nous propose d'écrire ... »

Dans cette affaire qui dure depuis 12 ans, Maître Jehan DE LANNOY, avocat au barreau de Bruxelles, est l'avocat commun aux communes de Camphin en Pévèle, Wannehain et à la Communauté de Communes Pévèle Carembault et ce depuis le début du dossier. Et une nouvelle fois, les trois collectivités l'ont sollicité. Le maire de Wannehain n'est donc pas le seul à avoir pris un avocat !

Et concernant le fait que la mairie de Camphin ne veuille rien faire, je tenais à apporter quelques précisions, même s'il est vrai que j'aime œuvrer sur certains dossiers dans la discrétion pour plus d'efficacité :

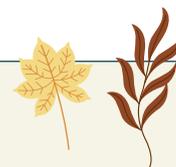
- Je participe à un groupe Whatsapp intitulé « Eoliennes » depuis juin 2020 avec quelques représentants des habitants de la rue de Bouvines. Cela nous permet notamment d'être alertés dès la pose de panneaux annonçant le début des enquêtes publiques
- J'ai rencontré lors de sa permanence de Templeuve en Pévèle notre députée Charlotte Lecocq Parmentier et son assistant parlementaire Guillaume Cordier. Elle a pris l'engagement d'interpeller Madame la ministre Catherine Colonna, en charge de l'Europe et des affaires étrangères, ainsi que l'Eurométropole Lille Courtrai Tournai. A l'époque, Madame la députée avait déjà obtenu un courrier de refus de l'implantation de ces éoliennes du Ministre Jean Yves le Drian (anciennement Ministre des affaires étrangères) à son homologue Belge. Lors de cette entrevue, elle m'a aussi confirmé que Monsieur le Préfet s'opposait, au nom de la France, à ce projet
- En étudiant le dossier, je me suis aperçu que la MEL et la mairie de Baisieux n'avaient jamais donné d'avis sur les quatre premières enquêtes publiques. Ne pas donner d'avis est considéré comme une non opposition au projet. J'ai pu grâce au Sénateur Wattebled, rencontrer M. Damien Castelain lors de sa permanence. Avec Francis Lefebvre, adjoint de Camphin, nous avons pu exposer le projet à M. Castelain. Suite à notre rencontre, il a émis cette semaine un avis défavorable au projet. J'ai procédé de la même manière avec le
- maire de Baisieux, Philippe Limousin, qui a également formulé un avis défavorable au projet.
- J'ai écrit au Directeur des permis et autorisations basé à Namur avec copie au Directeur juridique des recours et du contentieux - Service public de Wallonie - pour affirmer mon opposition au projet d'implantation des éoliennes.
- J'ai pu échanger à deux reprises avec Jean-Luc Detavernier, ancien Président de la CCPC et actuellement Vice-Président du Département, qui a également et au nom du Département émis un avis défavorable au projet.
- Ce lundi soir 17 octobre, deux réunions se déroulaient à la même heure. Francis Lefebvre était donc présent (et le seul élu Français) à une réunion à Esplechin. Il a pu récupérer de précieuses informations que nous avons transmises à notre avocat.
- Ce même lundi soir, j'ai pu m'exprimer devant la presse, mes collègues maires de la CCPC et les élus intercommunautaires lors du Conseil Communautaire. J'ai obtenu l'ajout à l'ordre du jour d'un vote pour que l'ensemble des élus, et non uniquement le Président de la CCPC, émettent un avis. L'avis défavorable a été voté à l'unanimité.

Pour reprendre mes propos de lundi soir, je peux vous assurer que **mon énergie sera inépuisable pour combattre l'implantation de ces éoliennes**. Malheureusement, le combat risque d'être compliqué, d'être dur et long. Et je vous invite une nouvelle fois à vous manifester lors de cette enquête publique. Soyez nombreux !

J'invite également celui ou ceux qui ont écrit ce tract à prendre contact avec moi. L'union fait la force ! Je ne suis pas quelqu'un de rancunier. Je pense sincèrement que nous menons le même combat et il y a des choses à faire ensemble.

Olivier VERCRUYSSSE
Maire de Camphin en Pévèle

ENFANCE



METS TES BASKETS POUR BATTRE LA MALADIE AVEC ELA !

Voilà 30 ans que l'association ELA existe. Son but est d'aider la recherche à trouver des remèdes contre les leucodystrophies.

Le lundi 19 octobre, nous avons donc participé à la dictée qui était proposée et le vendredi 21 octobre nous avons fait un cross. Notre objectif était de prêter symboliquement nos mains et nos jambes aux enfants qui ne peuvent malheureusement plus s'en servir. Ces actions ont permis de récolter des fonds, par le biais d'un parrainage, afin de soutenir la recherche médicale et d'aider les familles touchées par ces maladies.

Pour nous préparer à cet évènement, depuis le début de l'année, nous nous entraînons à la course, de la toute petite section au CM2, afin de relever le défi : Ensemble pour les autres !

Les élèves de l'école du Sacré Coeur

ANIMATIONS



JOURNÉE SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire, le conseil municipal des enfants de Camphin en Pévèle et les associations Collectif Justice Victimes Route et les Etoiles de la Route vous invitent à la journée prévention routière : le 11 novembre prochain de 11h30 à 18h00 dans la salle des fêtes.

Ateliers pour toute la famille (sous réserve des disponibilités du matériel demandé) :

- Parcours (drogue et alcool)
- Échanges avec des familles de victimes

- Simulateurs auto et 2 roues
- Sessions de code de la route
- Intervention des pompiers
- Jeux pour enfants, stand maquillage
- Vente de sandwiches et de gâteaux au profit des associations
- Concours de dessin pour les 2 écoles de Camphin en Pévèle

Et bien d'autres choses encore...
Nous vous attendons nombreux !

Patricia GUILLAUD

SOCIAL



BANQUE ALIMENTAIRE

Dans le cadre d'une action de solidarité, le CCAS s'associe à la banque alimentaire qui se tiendra cette année les 25 et 26 novembre.

L'équipe de bénévoles vous attendra aux entrées de SUPER U pour collecter vos dons. Une permanence en Mairie sera toutefois assurée le samedi matin de 9h00 à 11h00 pour les personnes dans l'incapacité de se rendre au SUPER U.

Pour le CCAS Odile LEROY

GOÛTER DES AÎNÉS



Cette année encore le CCAS et la Municipalité préparent le goûter de Noël, sans oublier ceux qui résident en maison de retraite et invitent les seniors en Salle des Fêtes le samedi 17 décembre à 15h00. Un bon cadeau vous sera offert, à utiliser auprès des commerçants participants. L'invitation vous parviendra début novembre.

Malgré le soin apporté à l'organisation de cet évènement, si vous avez 65 ans et plus en 2022, et que vous n'avez rien reçu, nous vous invitons à contacter la mairie au **03.20.41.95.39** et ce avant le samedi 3 décembre.

Pour le CCAS Chantal COULON



CADRE DE VIE ET TRAVAUX

SENTIER DE VERDUN



Vous êtes nombreux à manifester votre mécontentement au sujet des travaux du sentier de Verdun. Et je suis de votre avis !

Comme je le rappelais

dans l'Echo du mois de février 2022, ces travaux étaient sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de Pévèle Carembault qui avait confié la maîtrise d'œuvre au bureau d'études Antéa Groupe. Non satisfaits des travaux réalisés, nous avons refusé la réception de ces travaux. Le Président, Luc Foutry, avait alors pris l'engagement de nous faire parvenir une nouvelle étude que nous avons reçue. Toutefois, à la lecture des nouveaux plans, nous ne sommes toujours pas satisfaits de la proposition faite par la maîtrise d'œuvre, surtout sur la qualité environnementale et paysagère du projet. Nous avons donc une nouvelle fois interpellé notre Président et d'un accord commun, il a été décidé que la CCPC allait nous transférer la compétence de ces travaux. Ce transfert de compétence devrait être voté en Conseil Communautaire courant novembre et nous permettre de récupérer la somme de 14 000 € restante. Nous pourrions ainsi désigner nous-mêmes le bureau d'études VRD qui se chargera de reconstituer ce chemin paysager.

Nous regrettons cette situation qui est source de soucis lors des fortes pluies, plus particulièrement pour les usagers de ce chemin et comptons sur votre compréhension.

Olivier VERCRUYSE

LA STELE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD CHANGE DE PLACE

Suite aux travaux de réfection de la rue de Créplaine, la stèle érigée en l'honneur des anciens combattants d'Afrique du Nord a été installée à côté de l'église. La cérémonie de commémoration se tiendra lors de la journée nationale du souvenir fixée chaque année le 5 décembre

Guy DHELLEMME

RETRAITE BIEN MÉRITÉE



Après 20 ans de bons et loyaux services au sein de la mairie, Ivone Ribeiro, ATSEM à l'école PASTEUR, a fait valoir ses droits à la retraite. Appréciée des tous et en particulier des enfants dont elle a pris soin toutes ces années, elle laissera un souvenir dans le cœur de chacun. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de la nouvelle vie qui s'ouvre à elle.

HORAIRE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public tous les jours de **9h00 à 12h00 du lundi au samedi** (sauf les samedis des vacances scolaires). Une permanence téléphonique (**03 20 41 95 39**) est assurée les après-midis de 13h30 à 16h15 (sauf le mercredi). Pour toute demande, vous pouvez aussi adresser un mail à contact@camphin-en-pevele.fr

Guy DHELLEMME

ECHO EN VERSION DÉMATÉRIALISÉE

Restez informé sur l'actualité de votre village tout en diminuant l'impact écologique, choisissez de recevoir l'écho de Camphin en version dématérialisée. Pour cela, il vous suffit d'adresser un mail à contact@camphin-en-pevele.fr.

Nous vous remettons un sticker à coller sur votre boîte aux lettres qui mentionnera que vous avez adopté la version numérique.

Guy DHELLEMME

SEMAINE BLEUE 2022



Pour l'édition 2022, la Communauté de Communes Pévèle Carembault a fait appel à la Compagnie Ballroom Dance Show avec 6 danseurs qui a revisité la danse de Salon. Elle était accompagnée par le chanteur et imitateur Jérémy Citro qui a repris des grands tubes de la chanson française et américaine. Une quarantaine de Camphinois a assisté à ce spectacle qui s'est terminé autour d'un buffet gourmand.

AGENDA

- **11 novembre** : Cérémonie commémorative à 11h00
- **11 novembre** : Journée de la sécurité routière à 11h30
- **12 novembre** : Soirée Cabaret organisée par les « Ch'tis du Pévèle »
- **14 novembre** : Collecte de papiers (jusqu'au 21/11) au bénéfice du « Téléthon »
- **15 novembre** : Fête des allumoirs par l'APE de l'école Pasteur (RDV à 18h30 pour un départ à 19h00)
- **20 novembre** : Fête du Chicon
- **26 novembre** : Banque alimentaire (jusqu'au 27/11)
- **26 novembre** : Plantons des arbres et ateliers Nichoir avec l'association « Plantons notre oxygène »
- **26 novembre** : Course en faveur de la lutte contre le cancer organisée par le « LOSC »
- **29 novembre** : Don du Sang
- **3 décembre** : Téléthon
- **10 décembre** : Marché de Noël
- **17 décembre** : Goûter des Aînés